

Préface

Autor(en): **Mottu, Alexandre**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Schweizerisches Jahrbuch für Musikwissenschaft**

Band (Jahr): **4 (1929)**

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PRÉFACE.

Certaine pédagogie contemporaine enseigne plus spécialement ce qui réussit. Elle goûte peu la patience et répute que prendre son temps est un luxe médiéval. Ainsi, la vie devient une altération dont on meurt.

Mais les musicologues, jaloux de fixer et de défendre leur pensée, s'efforcent de ressembler à certains rois des jeux de cartes qui possèdent deux têtes. La première les autorise à résoudre l'activité quotidienne en ses multiples virages. La seconde, de suivre une profession qui nécessite encore quelques études et pour l'exercice de laquelle il serait fâcheux de contrarier un penchant spontané à la plus grande exactitude. Récompense de ce double effort: un respectueux silence entoure une bonne part de leurs révélations. De fait, trop de musicologues se donnent à leur métier avec une énergie qu'aucune reconnaissance ne vient troubler . . .

* * *

Jugez maintenant – je vous prie – combien il est consolant, stimulant, de réunir ici les travaux d'une phalange qui se révèle aussi compréhensive de l'accord profond qui existe entre la musique et la musicologie. Car la musicologie sert de contrôle à la musique et la musique vivifie la musicologie. Ces deux facteurs se pénètrent réciproquement.

C'est un impérieux et magnifique devoir de faire de nos jeunes adeptes une collectivité d'auditeurs conscients, „créatifs”, ayant le sentiment très noble de certaine Beauté qui, seule, est capable d'unir.

Certes la musicologie est une idée vivante, puisqu'elle communique l'agrément particulier que l'on a découvert dans une chose que l'on aime et que l'on tient à faire aimer aux autres.

Nos très vifs remerciements vont donc à nos collègues qui ont bien voulu nous accorder leur précieuse contribution.

Sans doute, la pagination de ce quatrième cahier est un peu mince. Les ressources pécuniaires de notre section sont fort limitées et nous n'aurions pu aboutir sans la généreuse intervention de quelques amis bienveillants.

Nous souhaitons cependant que la section genevoise – comme un noble de Castille – fasse bonne figure dans son manteau quelque peu troué . . .

Pour la section Genevoise

Septembre 1929

Alexandre Mottu.